



CHARTE DE LA FFPO

Je soussigné (e) :

Inscrit au registre ADELI sous le n°

Membre de la Fédération Française des Podo-Orthésistes - FFPO

m'engage à respecter et à faire respecter dans mon entreprise les règles déontologiques suivantes:

- Assurer un accueil, des services et des appareillages de qualité ;
- Respecter la réglementation et les conventions en vigueur avec les administrations concernées dans l'intérêt du patient ;
- Reconnaître la libre concurrence et la confraternité entre professionnels comme une nécessité ;
- Faire face en toute loyauté aux obligations légales afférentes aux entreprises ;
- Répondre à toutes obligations en vigueur, régissant le relationnel avec le personnel et favoriser la formation et l'adaptation dans l'entreprise ;
- Garantir l'honnêteté des déclarations fournies à la FFPO.

A, le